



Genève, le 8 décembre 2022  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de l'Hospice général**

### **Ouverture d'un centre sanitaire protégé pour héberger des requérants d'asile**

**Les lieux d'hébergement de l'Hospice général étant saturés, le canton de Genève a ouvert un premier centre sanitaire protégé de 80 places à Lancy destiné à des hommes seuls. Cette décision a été prise en dernier recours pour faire face à l'afflux de requérants d'asile depuis le mois de novembre. L'ouverture d'autres lieux similaires est envisagée si les arrivées se poursuivent au même rythme.**

A Genève, le dispositif asile de l'Hospice général (HG) prend en charge aujourd'hui plus de 6500 personnes, auxquelles s'ajoutent 3100 réfugiés en provenance d'Ukraine titulaires d'un permis S. Afin de libérer une partie des centres fédéraux d'asile (CFA), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a pris la décision, le 27 octobre dernier, de transférer dans les cantons les requérants d'asile dont la procédure d'asile n'est pas encore achevée. Elle a engendré une accélération des arrivées, portant à plus de 320 le nombre de requérants d'asile accueillis à Genève depuis lors.

En raison de l'accueil des personnes réfugiées en provenance d'Ukraine, le dispositif d'hébergement genevois était déjà sous forte pression. Le grand nombre d'arrivées survenues depuis l'été est venu peser sur le dispositif d'hébergement, qui est aujourd'hui arrivé à sa capacité maximale, toutes les autres solutions étant également épuisées.

Il ne reste donc plus que les centres sanitaires protégés pour héberger les nouveaux arrivants en attendant l'ouverture d'autres types de structures. Ces infrastructures seront ouvertes 24 heures sur 24 et requièrent la présence permanente d'agents de sécurité en plus du personnel d'encadrement social de l'institution. Des activités avec les partenaires institutionnels et associatifs vont être développées et seront proposées aux personnes résidant dans ces lieux.

L'Hospice général ne ménage pas ses efforts pour trouver, avec les autorités et les services compétents de l'Etat de Genève, des solutions de logement à moyen et long termes permettant d'accueillir les personnes issues de la migration dans les meilleures conditions possibles.

*Pour tout complément d'information:*

- HG: M. Bernard Manguin, responsable médias, T. 022 420 51 54;

- *DCS: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, T. 022 546 54 32.*